

Luxembourg, le 13 mai 2025

Circulaire n° 2025-032

# Circulaire

aux administrations communales

**Objet** : Présentation de la Cellule nationale d'information pour la politique urbaine (CIPU).

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Dans le cadre de l'évolution de la politique urbaine et du développement durable au Luxembourg, nous avons le plaisir de vous informer sur les activités de la Cellule nationale d'information pour la politique urbaine (CIPU), une plateforme d'échange dédiée aux thématiques de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au Luxembourg et en Europe.

## **Présentation de la CIPU**

La « Cellule nationale d'information pour la politique urbaine » (CIPU) constitue **une plateforme d'échange dédiée aux thématiques de la politique urbaine au Luxembourg et en Europe**, initiée par le département de l'aménagement du territoire pour promouvoir l'émergence d'une culture de planification multidisciplinaire et collaborative. Elle repose sur une **convention** conclue entre les départements du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (MLOGAT), le ministère des Affaires intérieures (MAINT), ainsi que les quatre villes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, de Differdange et de Dudelange. La convention actuelle couvre la période 2022-2026.

Chaque année, la CIPU met en avant un **thème spécifique dans les domaines de l'urbanisme, du développement urbain et de l'aménagement du territoire**, et oriente ses activités autour de celui-ci. Au cours des dernières années, elle a ainsi exploré en profondeur des enjeux majeurs tels que le logement abordable, les grands projets urbains, l'adaptation au changement climatique, la mixité fonctionnelle, l'habitat alternatif et participatif, ainsi que la résilience urbaine.

**Les activités de la CIPU, proposées gratuitement et librement accessibles à tous, s'adressent aux représentants techniques et politiques de l'ensemble des communes, qu'elles soient urbaines ou rurales.**

Afin de mieux faire connaître ses activités, la CIPU met à disposition un **nouveau site internet** ([www.cipu.lu](http://www.cipu.lu)), où vous trouverez :



- 
- » **les actualités de la CIPU** ainsi que le programme des activités ;
  - » **l'ensemble des publications, documentations et vidéos des colloques (depuis 2017)**, en libre consultation ;
  - » **une rubrique "Ressources"** contenant des informations sur les aides et subventions, le savoir-faire et les bonnes pratiques, ainsi que les données et les cartes à destination des communes, notamment au niveau européen ;
  - » **un blog en langue anglaise** mettant en avant des projets urbains menés au Luxembourg, destiné en particulier à un public international.

Les communes souhaitant mettre en avant un projet urbain innovant sur leur territoire et lui donner de la visibilité à l'échelle nationale ou européenne, peuvent contacter la CIPU afin d'envisager une présentation du projet sur le blog.

**Thème 2025 : « La ville du quart d'heure – proximité urbaine et urbanité au quotidien »**

En 2025, la CIPU consacrera ses travaux à l'étude du concept de la « **ville du quart d'heure** », qui vise à améliorer la qualité de vie en rapprochant les services essentiels des habitants.

La CIPU a le plaisir de vous inviter à participer aux différentes activités organisées dans ce cadre :

- » **Colloque en ligne (février/mars 2025)** – Vidéos disponibles sur la chaîne YouTube de la CIPU : <https://www.youtube.com/@cipu5008>
- » **1<sup>er</sup> Atelier thématique** : 19 mai 2025 à Differdange
- » **2<sup>ème</sup> Atelier thématique** : 30 juin 2025 dans les locaux du Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire
- » **Jeu de simulation** – une approche interactive pour expérimenter les concepts abordés : 2 septembre 2025 à Luxembourg-Ville
- » **Conférence « Journée de la politique urbaine 2025 »** – un temps fort permettant aux représentants techniques et politiques communaux d'échanger sur les résultats des discussions et travaux menés : novembre/décembre 2025 (date et lieu exacts à confirmer).

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site internet de la CIPU ([www.cipu.lu](http://www.cipu.lu)). La participation des acteurs communaux est essentielle pour enrichir les échanges.

Pour toute question, demande d'information ou inscription à la **newsletter**, le Bureau de la CIPU reste à votre disposition à l'adresse [cipu@zeyenbaumann.lu](mailto:cipu@zeyenbaumann.lu), ainsi que le département de l'aménagement du territoire (DATer) du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire à l'adresse [urbain@mat.etat.lu](mailto:urbain@mat.etat.lu)





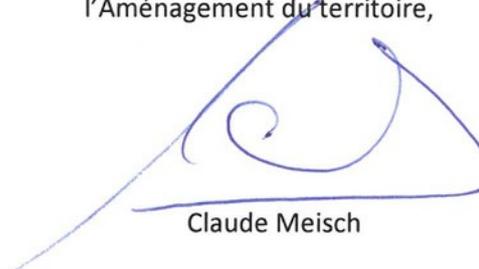
Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures,



Léon Gloden

Le Ministre du Logement et de  
l'Aménagement du territoire,



Claude Meisch

